

Le partenariat: entre désir et réalité

Une étude sur le partenariat dans la coopération internationale

Le concept de Partenariat fait partie de notre vocabulaire courant et de celui de presque toutes les institutions de coopération internationale.

Les études, les discussions et les visites sur le terrain nous montrent qu'un partenariat de qualité est un facteur déterminant pour la réussite d'une coopération et pour la durabilité de ses effets.

Pour ce qui concerne la Plate-forme suisse UNITE et ses organisations membres (qui pratiquent l'échange de personnes dans la coopération Nord-Sud), le Partenariat est de plus en plus clairement présenté comme un instrument indispensable à la réalisation d'une action de coopération internationale. Cependant, on assiste actuellement à :

- un élargissement de sa fonction: en plus de l'accomplissement d'une action commune de coopération, le Partenariat vise au renforcement de l'organisation Partenaire du Sud
- une transformation de sa finalité, dans le sens où certaines organisations cherchent à ce que le Partenariat "transcende" l'action de coopération pour devenir à son propre tour une sorte de fin en soi.
- dans le cadre des activités de terrain cofinancées par UNITE, diverses difficultés surgissent concernant les relations entre partenaires du Nord et du Sud et qui sont sources de conflit et même d'échec des affectations.
- Plusieurs partenariats ne correspondent pas aux quelques critères figurant déjà dans les Conditions Générales du Programme UNITE (1999-2002), et en outre quelques-unes de nos organisations associées travaillent sur le terrain avec des organisations qui leur sont dépendantes et qui n'ont de ce fait pas de statut d'autonomie.

La relation de partenariat est par essence vivante, complexe, et peut évoluer très rapidement. Au premier abord, il paraît donc difficile de l'enfermer dans des catégories bien définies. C'est pourtant ce que les auteurs de l'étude tentent de faire ici afin de contribuer à une certaine clarification conceptuelle et opérationnelle de cette réalité.

Cadre de l'étude

L'étude a été menée dans le cadre du Programme d'Echanges de Personnes dans la Coopération Internationale de UNITE, Programme cofinancée par la Direction de la Coopération et du Développement (DDC) du Gouvernement suisse.

Ce Programme concerne 26 organisations suisses de coopérant(e)s volontaires affecté(e)s dans des projets qui sont gérés par des organisations partenaires du Sud.

Une recherche en six approches:

1. Qu'entendons-nous par Partenariat ?

Les auteurs ont cherché à obtenir une définition générale aussi complète que possible du Partenariat, sur la base des caractéristiques énumérées par les acteurs concernés

Par delà cette définition de base, ils ont tenu compte de la diversité des Partenariats de leur échantillon et défini une typologie qui par la suite servira d'instrument de référence tout au long de l'étude.

2. Quel est le contexte de nos Partenariats ?

Une relation de Partenariat est en interaction permanente avec son contexte, sur les plans historique, géographique, social et politique. Les auteurs ont abordé les influences de certains de ces éléments contextuels sur les Partenariats d'une région donnée en analysant:

- l'histoire et le volume de la Coopération Nord-Sud dans la région du Sud concernée
- les caractéristiques socio-politiques de la région concernée
- la mobilisation, au Nord et au Sud, de la société, autour d'un Partenariat donné.

3. Un Partenariat de qualité favorise-t-il la réussite d'une affectation de Volontaire ?

La réalisation et le succès d'une action de coopération sont parmi les principaux buts d'un Partenariat. Dans les cas étudiés, cette action se traduit avant tout par l'engagement d'un-e coopérant-e volontaire au sein d'un projet géré par une organisation Partenaire du Sud. Cet engagement vise à réaliser un apport de compétences professionnelles, un appui technique ponctuel ou institutionnel, avec pour corollaire une formation du personnel local ainsi que la sensibilisation de la population Suisse.

Les auteurs ont par conséquent cherché à vérifier si la qualité d'une affectation est liée à la qualité du Partenariat dans lequel elle s'inscrit.

4. Qu'en est-il des organisations Partenaires ?

Une relation de Partenariat est conduite par ses principales parties (le Partenaire Nord et le Partenaire Sud) et en dépend donc totalement. Cela justifie une approche de ces deux organes, en l'abordant sur les niveaux de la conception, de l'institution et des opérations. Concrètement:

- pour les deux Partenaires: le degré de développement institutionnel et le style de direction.
- pour le Partenaire Nord: la justification et la présentation publique de leurs Partenariats.
- pour le Partenaire Sud: le type d'organisation et la représentativité de la Population bénéficiaire au Sud.

5. En quoi consiste exactement une relation de Partenariat ?

La relation qui unit les deux parties concernées constitue l'essence même du Partenariat. On porte sur cette relation une multitude de qualificatifs très séduisants (égale, démocratique, solidaire, réciproque, etc.), mais dont il est difficile de constater la véracité.

C'est une tâche très complexe que d'analyser une telle relation. Loin de prétendre en avoir fait le tour, les auteurs ont cherché à y contribuer en privilégiant les angles de vues suivants:

- Structurel: configuration de la relation et types contrats
- Répartition du pouvoir de décision
- Transparence des motivations de chacun
- Problèmes vécus (fréquence et gravité)
- Volonté et capacités d'innovation
- Réciprocité des échanges et valorisation des compétences du Sud
- Composante financière dans la relation
- Durabilité de la relation.

6. Comment les Coordinations agissent-elles sur les relations de Partenariat ?

Comme UNITE et ses organisations membres assurent la gestion de six programmes régionaux du Sud, avec l'appui de Bureaux de Coordinations, les auteurs ont voulu connaître quels sont les impacts de ces Coordinations sur le Partenariat. En effet, une structure de Coordination est un organe intermédiaire supplémentaire qui peut faciliter le travail par une proximité et une connaissance d'ensemble du terrain. Mais elle peut aussi devenir un obstacle supplémentaire, un frein ou une source de complications dans les relations de Partenariat. C'est l'objet de cette dernière approche.

Des résultats directement utilisables

Sur la base de ces six approches, l'étude offre des informations, des recommandations, ainsi que quelques outils qui permettent...

- aux organisations concernées de tenir compte des observations faites et des recommandations émises pour renforcer la pertinence et la qualité de leurs partenariats et, de ce fait, pour assurer au mieux les conditions de succès de leurs activités d'échange.
- à UNITE d'adapter les Accords et critères de ses prochains Programmes de cofinancement et d'appuyer les Organisations membres
- à toute personne ou organisation intéressée de commencer ou de poursuivre la réflexion sur ce thème.

Résumé des principaux résultats en 12 points

1. BASE THÉORIQUE ET STRATÉGIQUE DU PARTENARIAT DANS L'ÉCHANGE DE PERSONNES

Dans une perspective historique, la plupart des Partenaires Nord ont, en raison précisément de leur origine chrétienne (mission, cf. l'"éthique protestante" du sociologue allemand Max Weber), une base qui repose sur la théorie de la modernisation¹. C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale qu'elles intègrent de plus en plus des principes d'émancipation, p.ex. lors de la décolonisation en Afrique et ceci jusqu'à l'adoption de la théorie de la libération et des théories socialistes-néomarxistes en Amérique centrale. On constate une orientation manifeste vers la théorie de la dépendance².

Dans l'actualité, outre une évolution méthodologique vers la logique des programmes, nous détectons divers éléments théoriques hétérogènes et notamment la perpétuation et la mondialisation, mêlés d'éléments endogènes, culturels et écologiques, le but étant de parvenir à une "mondialisation à visage humain". Le débat actuel sur la stratégie de développement – qui tourne autour du développement durable (souvent à l'occasion de la socialisation des stratégies de croissance autrefois dominantes) – considère le partenariat comme une méthode et une ressource qu'il place en priorité dans une combinaison d'"empowerment"³ et de "sustainable livelihoods"⁴. Dans un cadre sociopolitique défendu bec et ongles par certains Partenaires Nord, le partenariat a pour but de sensibiliser, de relier et de mobiliser dans une perspective sociopolitique afin de réduire ensemble le déséquilibre Nord-Sud, également dans le sens d'une coopération au développement «différente» qui ne repose pas sur le transfert et la domination unilatérale mais sur le changement et l'échange au Nord et au Sud (par l'amélioration de la réciprocité entre les Partenaires Nord et Sud, p.ex.⁵).

2. EVOLUTION DE L'ÉCHANGE DE PERSONNES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS

Pour l'avenir on peut s'attendre à une consolidation des prestations de volontaires dans les domaines suivants :

- Renforcement des activités liées à l'"empowerment", à des réseaux internationaux de solidarité et à des campagnes, au Nord comme au Sud.
- Constitution systématique de partenariats à long terme avec des organisations du Sud, avec un accent important porté la réciprocité des échanges.
- Engagement significatif pour la paix (résolution pacifique des conflits) sous la forme d'un service civil pour la paix.
- Séparation claire entre la coopération au développement et l'aide en cas de catastrophe (urgences et reconstruction) qui doit connaître un développement conforme à sa spécificité.
- Mise en place de structures d'apprentissage (stages culturels et professionnels), fonctionnellement séparées des affectations personnelles dans le cadre de la coopération au développement.
- Constitution d'alliances entre partenaires du Nord.

¹ **Les théories de la modernisation** expliquent le sous-développement principalement par des facteurs endogènes dans les pays en développement: les structures et les valeurs traditionnelles empêchent toute croissance, qui sera générée par une modernisation semblable à celle des pays industrialisés, ainsi que par l'intégration dans le commerce international néolibéral (capitaliste).

² **Les théories de la dépendance** expliquent le sous-développement par des facteurs exogènes, c'est-à-dire par l'intégration dans le système capitaliste qui entraîne la dépendance de la périphérie (pays en développement du Sud) envers le centre (pays industrialisés du Nord) ainsi qu'une déformation de la structure sociale du Sud.

³ **Donner du pouvoir aux pauvres et promouvoir les droits sociaux** («right based approach relying on empowerment and a redistribution of political power»)

⁴ **Amélioration des conditions matérielles grâce au capital social** («sustainable livelihoods approach – putting people first»)

⁵ Selon la **théorie des «dons et contre-dons»**, une «relation d'aide» unilatérale ne permet pas non plus de créer de partenariat dans la coopération internationale, une certaine réciprocité étant indispensable.

- Programmes de réintégration socioprofessionnelle ainsi que valorisation des compétences des volontaires de retour en Europe.
- Extension des échanges Sud-Nord et Sud-Sud.
- Promotion du personnel local au Sud, notamment perfectionnement des compétences des principaux acteurs (dirigeants) du partenaire du Sud.
- Soutien aux étudiants et aux professionnels du Sud qui rentrent au pays après avoir achevé leurs études ou leurs stages en Europe.
- Possibilité de faire un stage en Europe pour des étudiants du Sud vivant en Europe, à la fin de leurs études.
- Promotion du travail de formation (alternative) et de prise de conscience.
- Publications.
- Contribution à des programmes de « tourisme solidaire ».

3. DEFINITION ET TYPOLOGIE DU PARTENARIAT

Cette étude nous a permis de proposer la **définition "modèle"** suivante:

Le Partenariat est une relation construite par différents acteurs unis par une motivation et une vision communes et ayant pour but de planifier et de réaliser ensemble des activités de coopération selon des objectifs clairement définis et acceptés.

C'est une relation dynamique, en constante évolution, qui favorise la créativité, la valorisation des compétences de chacun ainsi que la complémentarité des apports culturels, intellectuels et matériels, le tout devant représenter un avantage pour chacune des parties.

Il suppose un respect des différences, une confiance réciproque, une implication concrète des parties, une responsabilité partagée ainsi qu'une disposition au dialogue permanent et à la critique constructive.

Il requiert, d'une part, la capacité du Partenaire Nord d'assurer l'efficacité et le suivi des actions conjointement avec le Partenaire Sud et, d'autre part, une représentativité prouvée de la Population bénéficiaire par le Partenaire Sud.

Par-delà ses activités strictement opérationnelles, le Partenariat constitue:

- un moyen de favoriser une meilleure compréhension entre les cultures
- un instrument précieux de sensibilisation de l'opinion publique et des organes politiques des pays concernés, au Nord et au Sud
- de plus en plus souvent: un "élément institutionnel" qui transcende l'action de coopération limitée dans le temps et qui est constitutif d'un nouveau type de coopération basé sur le vécu (trans)formateur d'un processus commun, impliquant au maximum les populations concernées du Nord et du Sud.

Nous avons d'autre part identifié **quatre types de partenariat** dont le dénominateur commun repose sur l'échange de compétences techniques :

Partenariat socio-politique

Les deux Partenaires sont des organisations très ancrées dans la société civile, très engagées dans des actions en faveur de la défense des droits des citoyens économiquement et socialement défavorisés ou cibles d'abus et d'injustices permanentes de la part de secteurs plus riches et influents de la société. Le questionnement des relations inégales entre le Nord et le Sud et actions. Objectifs: Echange de compétences sociales et professionnelles dans un esprit d'engagement socio-politique en faveur d'une cause bien définie et qui transcende les objectifs directs du projet ou de l'affectation. L'information et la sensibilisation des populations civiles respectives constitue en outre un axe essentiel de ce type de Partenariat.

Certains Partenaires de cette catégorie élargissent leur champ d'action dans le domaine du renforcement de la paix (par exemple, par la mise sur pied de "Services civils pour la paix" (Ziviler Friedensdienst).

Partenariat technique

Les deux Partenaires sont avant tout des organisations pourvoyeuses de compétences et de prestations techniques dans différents secteurs d'activité professionnelle. L'appui technique et la

formation professionnelle sont donc les éléments essentiels de ce type de Partenariat. Ils sont orientés de façon ciblée vers un groupe de population bien déterminé.

Objectifs: Mise à disposition de compétences avant tout techniques en faveur d'organisations du Sud travaillant dans la production et la formation.

Partenariat religieux

Les relations de Partenariat ont une importante assise historique liée aux premières missions des Eglises. Elles sont caractérisées par une profonde connaissance mutuelle des Partenaires. Les projets d'affectation sont en général très structurés et bénéficient souvent d'une large reconnaissance institutionnelle dans la population du pays ou de la région.

Objectifs: Activités de pastorale intégrale comprenant des échanges d'ordre spirituel, religieux et théologique, ainsi que la mise à disposition de compétences sociales et techniques dans le cadre de projets d'églises du Sud et dans les domaines de la production et de la formation.

Partenariat humanitaire

Les Partenaires sont spécialisés dans le domaine de l'assistance humanitaire, l'aide d'urgence et/ou le transfert et la formation techniques orientés vers la reconstruction ou le renforcement d'infrastructures sociales de base comme des foyers d'accueil, des centres de nutrition ou des hôpitaux.

Objectifs: Mettre à disposition et coordonner les moyens techniques et les compétences qui permettent de répondre à brève échéance aux besoins les plus aigus d'une population du Sud concernée. Dispenser des formations utiles pour consolider au mieux, et de façon durable, le mieux-être de cette même population.

4. POTENTIEL SOCIOPOLITIQUE, FORMATION ET SENSIBILISATION

Le **potentiel sociopolitique d'une région du Sud** a une grande influence sur le modèle de partenariat établi dans cette région, c'est-à-dire qu'il y a plus de partenariats sociopolitiques dans les régions ayant un potentiel sociopolitique plus élevé. En outre, la qualité des partenariats sociopolitiques et des partenariats établis dans des régions ou pays à fort potentiel sociopolitique est supérieure.

La **mobilisation sociopolitique de la société** dans le contexte des partenariats est plus importante au Nord qu'au Sud et significative dans le contexte de partenariats avec les Partenaires Nord à orientation sociopolitique et socio-politico-religieuse, dans le contexte de partenariats dans des régions à fort potentiel sociopolitique et, au Sud, dans le contexte des partenariats d'Eglises.

Un partenariat contient suffisamment d'éléments substantiels pour être présenté, pour la sensibilisation et l'information, comme un élément essentiel de la coopération, les aspects les plus importants étant:

- les caractéristiques, valeurs et connaissances spécifiques du Partenaire Sud;
- l'utilisation de ces valeurs et compétences des Partenaire Sud pour la formation et la sensibilisation au Nord;
- les éléments pratiques et fonctionnels d'échanges permanents, de dynamisme et une réciprocité créatifs qui font encore trop souvent défaut dans les descriptions publiques de projets de coopération plus «traditionnels».

En règle générale et pour la plupart des acteurs (Partenaires Nord, Partenaires Sud, Volontaires, Coordinations), on constate une trop faible utilisation de ce précieux potentiel pour la sensibilisation et la formation.

5. DURÉE ET VOLUME DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La **durée et le nombre d'actions de coopération et de mission dans une région du Sud** ont une influence négative sur la qualité du partenariat, surtout là où les visions des Partenaires ne convergent que faiblement (assistancialisme). La portée et la durée de la coopération internationale peuvent avoir deux conséquences : dans l'hypothèse positive, l'encouragement de formes d'échange et de synergies novatrices sur le plan de la réflexion et dans les domaines sectoriels et transversaux et, dans l'hypothèse négative, la perpétuation de schémas dépassés de coopération qui ne sont plus d'actualité (sans encouragement de l'autonomie des Partenaires Sud et de leur participation à la préparation, à l'exécution, aux décisions et au suivi).

6. QUALITÉ DU PARTENARIAT ET QUALITE DE L’AFFECTATION

Il y a une très forte **corrélation positive** entre la **qualité du partenariat** et la **qualité de l’affectation** (résultats, impact et effets multiplicateurs) qui est encore plus marquée dans le cas des partenariats sociopolitiques. Nous pouvons ainsi nous faire une idée de la qualité de l’affectation en nous fondant sur la qualité du partenariat (et vice-versa).

7. CARACTÉRISTIQUES DES PARTENAIRES NORD ET SUD

Le **degré de développement institutionnel** du Partenaire Nord n’a aucune influence sur la qualité du partenariat mais est tout de même une condition fondamentale pour garantir l’efficacité et le suivi de la collaboration. Le **style de direction** a néanmoins une influence (quoique réduite) sur la qualité du partenariat (meilleurs résultats pour le "style de gestion démocratique").

Un degré élevé de développement institutionnel du Partenaire Sud lié à un style de gestion "démocratique-participatif" du Partenaire Sud améliore la qualité du partenariat⁶. Le degré de la dépendance du Partenaire Sud envers le Nord n’influence pas la qualité du partenariat mais bien le degré de représentativité du Partenaire Sud dans la population-cible.

8. PROBLÈMES DANS LE PARTENARIAT

Les **convergences et divergences de vision** des Partenaires ont une nette influence sur la qualité du partenariat. La plupart des désaccords se manifestent dans la méthode de travail et le style de direction, le développement institutionnel et le caractère durable du Partenaire du Sud ainsi que le fonctionnement du partenariat et le partage des rôles entre Partenaires. Les avis divergents aussi considérablement sur l’importance à accorder à la religion, au travail pastoral et aux missionnaires.

Les difficultés relatives à l’établissement et au déroulement d’un Partenariat s’articulent principalement autour des questions suivantes:

- Questions financières et matérielles
- Profil / rôle du Volontaire – Profil du poste
- Contribution du Partenaire Sud
- Viabilité du projet
- Divergences de visions
- Difficultés de communication
- Différences culturelles, manière de travailler
- Planification, respect des délais
- Clarté des contrats et des attentes de chacun
- Problèmes internes chez les Partenaire Sud

9. POUVOIR DU SUD DANS LE PARTENARIAT

Dans les rapports entre Partenaires, la prééminence va au Partenaire Sud pour ce qui est de la définition de la politique et des buts généraux, des aspects financiers et, dans une moindre mesure, du suivi et de l’analyse des activités réalisées. Toutefois, un apport financier important du Partenaire Nord confère à celui-ci bien plus de pouvoir de décision.

10. DURABILITE DES PARTENARIATS

Les Partenaires Nord pratiquant des des partenariats "techniques", "religieux-socio-politiques" et "religieux-humanitaires" (souvent une combinaison de soutien financier et d’échange de personnes

⁶ Indépendamment de cela, il faudrait apprécier les efforts de développement institutionnel de Partenaires Sud récemment constitués ou ayant des structures faibles, car la qualité du partenariat dépend aussi d’autres facteurs tels que la qualité du dialogue et de l’écoute, la souplesse dans la planification et l’établissement du budget ("apprendre à partir de ses erreurs") ou l’intensité du suivi.

en faveur du même Partenaire Sud) poursuivent pour une longue durée la majorité de leurs partenariats après la fin d'une affectation.

En revanche, les Partenaires Nord (fortement dépendants de l'aide financière publique) avec des partenariats "sociopolitiques" et, le cas échéant, "religieux-socio-politiques" mettent fin à la majorité de leurs partenariats à l'expiration de la période d'affectation.

11. INNOVATIONS OU SEULEMENT AMÉLIORATIONS DANS LE PARTENARIAT ?

Pour une grande majorité des Partenaires Nord et des Coordinations, il est **nécessaire d'innover**, alors que les Partenaires Sud n'y voient pas une priorité.

Tous les acteurs manifestent une prédisposition à l'innovation plutôt pour des aspects opérationnels liés au contexte (comme l'engagement sociopolitique, les compétences des Partenaires, la sensibilisation, les réseaux) que pour des aspects fondamentaux (nouvelles visions du partenariat, réflexion sur la mission, remise en question de la pertinence des volontaires étrangers du Nord). Il s'agit **moins d'innovations que d'améliorations** dans une démarche déjà entamée par les Conditions Générales d'UNITE.

Les informations recueillies démontrent l'importance accrue accordée au Partenariat et celle moindre octroyée au volontariat. Cela se traduit, chez les Partenaires Nord, par une tendance toujours plus significative : **considérer leurs partenariats non plus seulement comme un moyen et un cadre pour réaliser des actions de coopération, mais comme un élément essentiel et constitutif d'un nouveau type de coopération basé sur le vécu (trans)formateur d'un processus commun, impliquant au maximum les populations concernées du Nord et du Sud. Le Partenariat va, de ce fait, au-delà du simple projet de développement. Il a la nature purement opérationnelle et limitée dans le temps d'un transfert de compétences ou d'un appui technique.**

La **réciprocité des partenariats** peut être renforcée par l'exploitation des potentiels existants (échanges Sud-Sud et Sud-Nord, stages pour les jeunes professionnels du Nord) et la mise en valeur des compétences du Partenaire Sud (comme la formation et la transmission de savoir dans la formation d'adultes, la médecine de base, les techniques appropriés, la mobilisation sociale, l'écologie, l'urbanisme et certaines méthodologies précises).

12. RÔLE DES COORDINATIONS

Au sein des relations de Partenariat, les Coordinations au Sud facilitent les contacts, la communication et les échanges, l'encadrement et le soutien méthodologique aux Volontaires et aux Partenaires Sud, ainsi que la recherche d'informations sur la région et le Partenaire Sud. En revanche, les acteurs octroient relativement peu d'importance aux secteurs d'activité importants comme "Identification de nouveaux Partenaires Sud et de leurs projets", "Suivi des relations de partenariat" et "Gestion des conflits". Le fait que les Partenaires du Sud mentionnent moins d'arguments pourrait être interprété comme une certaine **indifférence des Partenaires Sud envers les Coordinations et, en fonction des cas, aussi envers le Partenariat en général.**

En outre, il y a lieu de promouvoir la sensibilisation des Coordinations envers la notion de Partenariat, son évolution conceptuelle (conditions, échanges, réciprocité, etc.) et son sens («institutionnalisation» comme élément important de la coopération internationale et de la sensibilisation), car le **rôle de pionnier** des Coordinations dans le domaine des partenariats et leurs innovations n'est en effet guère perçu.

Les auteurs

Denis Cattin est licencié en Sciences économiques et sociales. Il a travaillé dans le secteur social ainsi que dans l'accompagnement et l'intégration des demandeurs d'asile en Suisse. Il s'est engagé ensuite dans la coopération internationale, d'abord au Pérou comme coopérant volontaire de l'organisation E-CHANGER, puis en Suisse comme secrétaire exécutif de la Plate-forme UNITE. A ce titre, il a réalisé plusieurs visites de projets gérés par des organisations partenaires du Sud et auxquels ont collaboré des volontaires suisses.

Martin Schreiber est licencié géographie et sociologie. Il a effectué un diplôme de 3ème cycle pour les pays en développement, avec une première expérience de coopération au Niger. Il a ensuite travaillé au Pakistan, en Afghanistan puis en Amérique centrale pour le Comité International de la Croix Rouge, puis en Bolivie en qualité de coopérant volontaire de l'organisation suisse E-CHANGER. En Suisse, il a collaboré au service de presse de la Plate-forme UNITE, il effectue diverses collaborations scientifiques en Suisse, en Afrique et en Amérique latine et travaille actuellement comme coordinateur de l'organisation suisse Groupe Volontaires Outre-Mer.

Cette **étude** est disponible en versions française et allemande, sous forme de cahier relié A4.

Un **résumé** est disponible séparément en français, allemand, italien anglais, espagnol et portugais (brésilien) sur notre site www.unite-ch.org.

Pour toute commande ou information

UNITE – Innere Margarethenstrasse 26, 4051 Bâle - 061/271.65.46

[mailto: info@unite-ch.org](mailto:info@unite-ch.org)

Bâle 2002